

2018-0940
2018-05-09

**WILSON®
SlugOut®
Farine**

Un appât prêt à l'usage qui attire et tue les limaces et les escargots

Contient du BITREX® pour rendre les farines moins attrayantes pour les animaux domestiques.

PEUT ÊTRE MORTEL POUR LES CHIENS. LIRE LES PRÉCAUTIONS.

Molluscicide
en granulés

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 25908 LOI P.A.

GARANTIE : métaldéhyde 2,0 %
Avertissement, contient l'allergène blé.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX FAMILIERS



1 kg

ATTENTION



POISON

Premier Tech Ltée / Lic. Premier Tech Home & Garden Inc.
1 avenue Premier, Rivière-du-Loup, QC G5R 6C1
1-800-268-2806

2018-0940

2018-05-09

MODE D'EMPLOI : SlugOut® Wilson® en farine attire et tue les limaces et les escargots. Ces mollusques nuisibles font leurs ravages la nuit alors qu'ils circulent dans le jardin à la recherche de leurs plantes préférées. On les voit rarement pendant le jour car ils se cachent dans les coins sombres et humides.

Pour de meilleurs résultats, humecter les surfaces avant de les traiter. Répartir uniformément l'appât à raison de 7,5 ml (1.5 c. à thé) pour 1 m² autour et entre les plants. Recouvrir avec des planches, des briques, des pierres plates, etc. Ces postes d'appât couverts attirent plus facilement les limaces et gardent l'appât hors d'atteinte des chiens, des chats et des oiseaux. S'assurer que tout l'appât est sur le sol et non sur le feuillage des plantes fruitières et des légumières. Éviter d'appliquer des pastilles par petits tas susceptibles d'attirer des animaux familiers. L'application n'est autorisée que sur des surfaces non gazonnées (c'est-à-dire sol ou paillis), directement autour des plantes énumérées sur l'étiquette. L'application de ce produit n'est autorisée que comme barrière autour des jardins ou des plantes individuelles. Enlever et éliminer les limaces et les escargots morts chaque matin. S'il le faut, retraiter tous les 14 jours dans le cas du chou, de la laitue et des autres légumes-feuilles, de la tomate ainsi que des petits fruits comme la fraise et le bleuets et tous les 21 jours dans les cas des plantes ornementales. Ne pas traiter les plantes d'ornement plus de 6 fois par an et les plantes de consommation plus de 3 fois par an.

Tenir les personnes et les animaux familiers à l'écart du site de traitement. L'application de ce produit est interdite, sauf si les enfants et les animaux familiers peuvent être exclus du site traité dès le début du traitement jusqu'à ce que le produit appliqué ne soit plus visible. L'application de ce produit sur le gazon en plaques et le dichondra est interdite. Les traitements foliaires et généralisés avec ce produit sont interdits. Son application à moins de 30 cm de légumes ou de plantes portant des fruits non énumérés sur l'étiquette est interdite.

MISES EN GARDE : Tenir hors de la portée des enfants, des animaux familiers et des autres animaux domestiques. Les enfants et les animaux familiers peuvent être attirés par ce produit et son emballage. Ce produit, s'il est ingéré, peut être nocif pour les enfants et mortel pour les animaux familiers. Éviter de contaminer les aliments pour humains et animaux. Tenir les enfants et les animaux familiers à l'écart des sites traités dès le début du traitement jusqu'à ce que le produit appliqué ne soit plus visible. Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux et les petits mammifères sauvages. **Ne pas** appliquer le produit près de l'eau (y compris les bassins de jardin) ou des collecteurs d'eaux pluviales. **Ne pas** appliquer avant une forte pluie. Appliquer le produit seulement autour des jardins et des plantes ornementales. Récupérer tout produit qui a été déversé. Pour des mesures de précaution additionnelles, voir les rubriques **MODE D'EMPLOI** et **ENTREPOSAGE et ÉLIMINATION**.

PREMIERS SOINS : **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la

2018-0940
2018-05-09

personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Consulter un médecin le plus rapidement possible après l'exposition.

Si des animaux ont été exposés, consulter un vétérinaire le plus rapidement possible. Avoir à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit lorsqu'on consulte par téléphone ou en personne un centre antipoison ou un vétérinaire.

Le métaldéhyde est une toxine systémique contre laquelle il n'existe aucun antidote. Les instructions suivantes ne s'adressent pas aux profanes. Il n'existe pas de traitement à faire à la maison. Les personnes et les animaux exposés devraient recevoir des soins d'urgence.

RESEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Humains : L'inhalation de poudre est souvent une voie d'exposition accidentelle; l'ingestion du produit est rare, sauf par des enfants. Le traitement est symptomatique et de soutien. Surveiller de près les expositions graves. On a signalé les réactions suivantes : crises d'épilepsie, déséquilibres électrolytiques, acidose, déshydratation et augmentation de la température interne.

Animaux familiers : Les animaux sont habituellement exposés par ingestion. Le traitement est symptomatique et de soutien. Si vous soupçonnez une ingestion importante et si l'animal ne présente aucun symptôme, considérez l'induction d'un vomissement ou un lavage gastrique et l'administration de charbon activé, d'un cathartique ou d'un lavement pour limiter l'absorption. Surveillez attentivement les animaux asymptomatiques et symptomatiques. Traitez les crises d'épilepsie, les déséquilibres électrolytiques, l'acidose, la déshydratation et une augmentation de la température interne. Surveillez le fonctionnement hépatique après le rétablissement.

ENTREPOSAGE : Ce produit, s'il est ingéré, peut être nocif pour les enfants et mortel pour les animaux familiers. Des chiens peuvent ingérer du métaldéhyde s'ils parviennent à ouvrir ou à déchirer l'emballage. Entrez le produit dans son emballage original, dans un lieu frais et sécuritaire, hors de la portée des enfants et des animaux familiers.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais au 1 800 268-2806. www.pthomeandgarden.com

Wilson® et Slugout® sont des marques de commerce enregistrées de Premier Tech Ltée et Bitrex® est une marque de commerce enregistrée de Johnson Matthey Public Limited Company et sont utilisées sous licence par Premier Tech Home & Garden Inc.